



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des Territoires

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Plan de Prévention des Risques Miniers

Commune de Lexy

Zonage PPRM

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 24 JAN. 2012
approuvant le PPRM

pour le Préfet
du Secteur Général
le Préfet
Jean-François RAFFY

échelle : 1/5 000^e

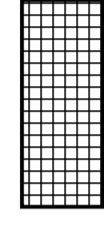
Fond :
SD Parcelaire@IGN - 2007
DREAL 082010

OCTOBRE 2011

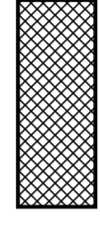
La partie ouest du territoire
communal n'est pas
affectée par les aléas miniers.



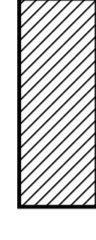
LEGENDE



R1



R2



R3



Conditions d'utilisation.

- * Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
- * Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR
- * Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
- * Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.